

Création de l'appellation Côtes de Bordeaux

VINS

13/03/2009 | 18:30 par A.A./AFP



Elle remplacera les AOC **Premières Côtes** de Blaye, **Premières Côtes** de Bordeaux , Côtes de Castillon et Côtes de Francs

L'Union des Côtes de Bordeaux vient d'annoncer officiellement la nouvelle. Ces 4 vins seront regroupés sous une même appellation dès le millésime 2008. L'objectif étant d'être plus compétitifs à l'export notamment avec la mise en avant du nom "Bordeaux".

Représentant "un sixième de la production bordelaise avec une surface totale de 14.000 hectares et un volume de 700.000 hectolitres", cette nouvelle appellation constitue "une révolution dans l'organisation des appellations bordelaises", estime l'Union dans un communiqué. L'AOC Côtes de Bordeaux veut ainsi répondre à "la multiplicité des appellations" mais aussi au "manque de hiérarchisation (qui) favorise une mauvaise reconnaissance des vins de Côtes, notamment à l'export". "Il s'agit de clarifier l'offre en segmentant la production, mais aussi et surtout gagner en lisibilité sur les marchés internationaux en s'appuyant sur le mot "Bordeaux", une caution à l'export "alors que "les Côtes de Bordeaux n'exportent aujourd'hui que **10%** de leur production". La mention **Côtes** de **Bordeaux** , "qui entre en vigueur dès le

Évaluation du site

Le site Internet de la chaîne de télévision régionale France 3 - Aquitaine diffuse quelques articles et brèves concernant l'actualité régionale et locale.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 3

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

millésime 2008, pourra cependant être accompagnée d'une dénomination communale pour les vins plus haut de gamme ayant des conditions de production plus restrictives". Enfin, le cahier des charges autorisera "la création de marques commerciales fortes en autorisant l'assemblage des vins des différentes Côtes pour l'appellation générique".